



“ Nous avions besoin d'un outil qui nous permette de nous concentrer exclusivement sur notre métier de gérant ”

Le métier de gérant de patrimoine est en pleine évolution.

Cette transformation passe également par l'intégration de nouvelles technologies capables de décharger les gérants des tâches qui ne sont pas directement liées à leur cœur de métier. Entretien croisé avec Jean-Paul Periat, Président du Conseil d'Herculis, et Pierre-Alexandre Rousselot, Administrateur délégué de KeeSystem S.A.

PROPOS RECUEILLIS PAR ROHAN SANT

Fondée en 2009, KeeSystem est née de l'association de professionnels de la gestion de patrimoine et d'une équipe d'ingénierie logicielle spécialisée dans la finance. La société monégasque s'est donnée pour mission de fournir aux gérants indépendants une solution intégrée leur permettant, entre autres, de maîtriser l'impact des évolutions réglementaires et répondre aux exigences élevées de leurs clients, notamment en termes de reporting. KeeSystem compte une dizaine de collaborateurs, collabore actuellement avec une quinzaine de clients en Europe et vient de créer KeeSystem S.A., sa nouvelle société basée à Genève.

Fondée en 2009, Herculis est un family office basé à Pomeroy, avec une succursale à Genève. Spécialisée dans la gestion de patrimoine pour une clientèle russophone, la société compte une demi-douzaine de collaborateurs.

Comment vous êtes-vous rencontrés? Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à les contacter?

Jean-Paul Periat: Nous avons approché KeeSystem il y a un peu plus de deux ans. Nous avons simplement trouvé leurs coordonnées sur internet. Nous étions à la recherche d'un système complet qui offre surtout des outils de management du risque et de consolidation des comptes. Nous avions déjà reçu des offres de grandes sociétés, mais nous cherchions un service vraiment adapté à nos besoins et notre structure, comme toute assez réduite (5 collaborateurs). Par ailleurs, KeeSystem a d'excellentes références. Nous sommes allés les rencontrer à Monaco et nous nous sommes tout de suite entendus.

Pierre-Alexandre Rousselot: Nous avons déjà une bonne expérience du monde bancaire suisse puisque nous avons démarré notre activité sous la houlette de la filiale monégasque d'une grande banque suisse. De plus, dès son origine, notre plateforme a été développée pour et avec des gérants indépendants, ce qui fait qu'elle peut s'adapter à tous leurs besoins.

Comment cela fonctionne-t-il dans la pratique et qu'est-ce qui fait la spécificité de la solution KeeSense?

Jean-Paul Periat: En pratique, notre logiciel KeeSense est capable de modéliser et d'intégrer toutes les opérations relatives à la gestion de patrimoine et de fortune telles qu'elles sont enregistrées par n'importe quel dépositaire. Associées à la gestion complète et détaillée des profils clients, du CRM, du portfolio modeling, de l'ordering, des obligations réglementaires et déclaratives et du back-office, ces fonctionnalités procurent d'importants gains de qualité et de productivité pour les gérants indépendants, aujourd'hui confrontés à de rudes et nouvelles contraintes. Le logiciel est capable de s'adapter à tous les business models de nos clients. ■■■

“ Dès son origine, notre plateforme a été développée pour et avec des gérants indépendants. ”

Sur le plan de l'hébergement, tout le système est, en principe, installé sur les serveurs du client, pour des raisons de confidentialité et de sécurité, mais nous pouvons aussi offrir des solutions d'hébergement externe dans différents pays, au besoin. L'ensemble des données sont cryptées, l'interface de base est très intuitive et totalement personnalisable en fonction de l'activité et des différentes juridictions qu'elle couvre. Ce qui fait notre spécificité, c'est notre flexibilité et notre réactivité. Notre solution s'adapte totalement à la structure du client, quel que soit le nombre de métiers présents dans la société. Les gérants indépendants offrent un service personnalisé et de haute qualité. Notre modèle est calqué sur le leur, notamment en termes de disponibilité.

JPP: Nous sommes un family office gérant principalement des actifs pour des clients russophones, la confidentialité est de toute évidence un facteur indispensable dans notre relation avec nos clients. Par ailleurs, nous agissons dans le monde entier et devons avoir accès à notre gestion à tout moment et en tout lieu. Grâce à KeeSense, la solution développée par KeeSystem, nous pouvons faire cela en toute sécurité et nous pouvons même proposer à nos clients un accès direct à leur compte. Toutes les banques offrent des services en ligne. Suivant le nombre de clients et le nombre de banques dépositaires correspondants, cela peut vite devenir très complexe à gérer. Avec KeeSense, nous avons une solution intégrée qui nous permet de gérer depuis la même plateforme tous les comptes et toutes les relations avec les banques dépositaires. L'enjeu principal est, dans notre cas, de saisir le moins de données manuellement afin d'abaisser au maximum le risque d'erreurs. Enfin, leur disponibilité et leur rapidité d'intervention sont des atouts incontestables.

Qu'en est-il du volet réglementaire et de la mise en conformité selon les évolutions légales?

JPAR: A son origine, KeeSense a été développée en partenariat très étroit avec les principaux cabinets d'audit internationaux, ce qui nous a très tôt rendus particulièrement attentifs à tous les aspects légaux de la profession de gérant indépendant. Nous travaillons sur plusieurs juridictions en Europe, nous avons donc une bonne expérience des exigences de chacune d'elles. Notre logiciel est entièrement paramétrable pour toutes les juridictions, ce qui permet d'avoir un contrôle et un suivi permanent des clients en termes de due diligence. Nous suivons de près les évolutions des réglementations et pouvons même anticiper les évolutions à venir en les intégrant très tôt dans notre plateforme. KeeSense se révèle ainsi un outil de controlling très efficace avec des systèmes d'alertes systématiques sur les documents en fonction, par exemple, de leur date de péremption.

Nous suivons de près les évolutions des réglementations et pouvons même anticiper les évolutions à venir en les intégrant très tôt dans notre plateforme.

JPP: Pour nous, c'est un outil qui nous permet de simplifier et d'automatiser les procédures de gestion documentaire et d'avoir l'esprit libre pour pouvoir nous concentrer sur notre métier: la gestion et les services aux clients.

Combien de temps cela prend-il de l'installation du logiciel jusqu'à ce que le gérant puisse être totalement opérationnel?

JPP: Chez nous, l'installation et la prise en main ont duré environ trois mois. Ensuite, je pense qu'il faut compter un autre trimestre pour être totalement opérationnel. Mais nous continuons de faire évoluer notre système en permanence, au gré des demandes des clients et des évolutions des métiers au sein de notre entreprise.

JPAR: La prise en main initiale est relativement rapide parce que le logiciel a été développé spécifiquement pour une utilisation par des gérants indépendants ou des services de gestion de fortune et qu'il est adapté à un usage intuitif par tous les profils d'utilisateurs dans la société: gérants de portefeuille, collaborateurs relations clientèle, responsables compliance, dirigeants et actionnaires.

Combien coûte un tel système?

JPP: Outre le fait que KeeSystem offre un service personnalisé que les grosses sociétés de logiciels ne peuvent pas offrir, nous avons particulièrement apprécié que leur solution soit extrêmement compétitive, presque sept fois moins chère par rapport aux devis reçus de la part de concurrents que nous avons également consultés.

JPAR: Parler d'un prix pour un tel produit est difficile car celui-ci est adapté à la demande de chaque client, en fonction de sa structure, de ses besoins et des demandes spécifiques. Comme dans tout projet impliquant la mise en place d'une solution informatique globale, la fourchette de prix est assez vaste et peu significative hors contexte. Malgré tout, pour vous communiquer un ordre d'idée, le budget pour l'acquisition du logiciel peut aller d'environ 20 000 à plus de 100 000 francs en fonction de l'ampleur du projet.